



PERS KARTING
CIRCUIT LE LISSARTEL



**DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES JOURNÉES DU TELETHON LE 30 NOVEMBRE et 1
DECEMBRE 2019**

Nom et Prénom du PARTICIPANT UTILISATEUR :

Adresse complète :
.....

Code postal : ____ Ville :

Téléphone : _____ Véhicule : Immatriculation ou n° de
série : Mail :@.....

Convention d'utilisation de la piste à usage de baptême, pratiqué avec un passager dont le but est de récolter des fonds pour le téléthon. L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, entreprendre des passages de 3 tours maximum par sessions organisées par la SARL GTFR sous son entière responsabilité, et déclare accepter les risques inhérents à cette discipline. Il renonce ainsi irrévocablement à tous recours, pour lui-même et tous ses ayants droits, à quelque titre que ce soit, contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateur, les commissaires de piste, ou tout autres personnes qui en relèvent à titre quelconque, ainsi que les assureurs des sociétés. Il déclare avoir pris connaissance de la piste et de ses dispositifs de sécurité avant de commencer les essais, et accepte sans réserve l'état dans lequel ils se trouvent, renonçant donc à pouvoir exercer une action à l'encontre du Circuit et des organisateurs, qu'il soit accidenté de son fait ou de celui d'une autre personne sur la piste (panneuteur, photographe, commissaire de piste, équipe de sécurité, ...), ou pour tout autre raison. La direction du Circuit ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes et accompagnateurs), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre utilisateurs et/ou accompagnateurs. Il s'engage à prendre à sa charge toutes les dégradations qu'il pourrait occasionner au titre d'utilisateur de ce Circuit, sur la base d'un devis établi par le Circuit et ses organisateurs. Les organisateurs se réservent les droits, d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité, et d'exclure de façon définitive un participant ou un accompagnateur dont le comportement empêcherait le bon déroulement de la journée ; les personnes concernées ne pourront prétendre à aucun remboursement, même partiellement. Il reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement Intérieur du Circuit du Lissartel. Le participant accepte que ce soit une découverte de circuit pour son passager sans aucune mise en danger. L'utilisateur reconnaît être le seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur qui ne serait pas inscrit à cette journée et qui n'aurait pas signé les documents prévus à cet effet.

Fait à Pers, le Signature, précédée de la mention manuscrite, «
lu et approuvé ».

www.cantalkarting.fr